

PIECES A FOURNIR
DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE DESIGNATION D'UN
AVOCAT COMMIS D'OFFICE

- CONVOCATION que vous avez reçue,**
- Photocopie de la carte d'identité,
- Ou pièce justificative de la nationalité pour les résidents étrangers,
- Photocopie de l'attestation jointe à la CARTE VITALE,
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition ou photocopie de votre déclaration d'impôts,
- Justificatifs de revenus sur les trois derniers mois, ainsi que ceux de votre conjoint ou concubin,
- Document justifiant la perception du RSA,
- Document CAF, si vous percevez une allocation,
- Justificatif de domicile et attestation à titre gratuit, si vous êtes hébergé,
- Attestation de présence à la Maison d'Arrêt,
- Certificat de scolarité,
- Une enveloppe timbrée à vos nom et adresse,
- Indiquer votre numéro de téléphone.